

PRÉSENTATION
DU TÉMOIGNAGE D’HENRIETTE LASNET DE LANTY,
À L’OCCASION DE SA RÉÉDITION

Les catalogues de bibliothèques réservent souvent des surprises aux esprits curieux. En cherchant des documents sur l’art de la conserve faite maison, un amateur de recettes du terroir pourrait rencontrer des aspects inattendus chez certains auteurs culinaires : c’est le cas pour Henriette Lasnet de Lanty, créditée selon le catalogue de la BNF, de dix-huit ouvrages publiés sous son nom ou sous un nom de plume de 1946 à 1997. Au milieu des livres consacrés à la cuisine périgourdine, à la charcuterie ou à la fabrication des liqueurs, un titre se singularise : *Sous la Schlague*, paru à compte d’auteur en 1965, avec une préface de Geneviève de Gaulle¹, et des dessins

1. Geneviève de Gaulle (1920-2002) était la nièce du Général de Gaulle. Résistante dès 1940, membre de Défense de la France, elle est arrêtée en 1943 et déportée le 31 janvier 1944 à Ravensbrück. Ses liens familiaux avec Charles de Gaulle sont rapidement connus de ses camarades de déportation, et elle en incarne pour elles la présence de la Résistance jusque dans le camp. De plus, par son comportement exemplaire, elle acquiert une autorité morale et un rayonnement sur ses compagnes qui en fait dès cette période une figure iconique de la déportation. Dès sa libération, elle œuvre pour la mémoire des disparues comme pour l’amélioration de la santé et des conditions de vie des survivantes, en étant très active dans la création de l’Association nationale des déportées et internées de la Résistance (ADIR), qui regroupe plus du tiers des rescapées. Sa légitimité s’accroît encore de sa contribution à la publication de la première étude sur le camp (ADIR, *Ravensbrück*, éditions de la Bacconnière, Cahiers du Rhône, 1946) et de sa participation aux travaux de recherches de la commission «déportation» du Comité d’histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CHDGM) qui a alors en charge la collecte et l’analyse des archives de la Résistance et de la Déportation. Elle écrit d’ailleurs

de Violette Rougier-Lecoq¹. La consultation de sa notice d'autorité n'apporte aucun élément biographique permettant d'expliquer la présence de ce livre dans sa bibliographie. Mais pour le lecteur sensible à l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, un point commun apparaît, reliant le titre, la préfacière et l'illustratrice : la déportation des femmes depuis la France dans les camps de concentration nazis. Car Henriette Lasnet de Lanty eut plusieurs vies, et avant d'être une auteure renommée de livres de cuisine (encore rééditée en 1997), elle fut effectivement déportée, mais aussi résistante, dont le rôle et les mérites durant la guerre furent pleinement reconnus dès la Libération. Et c'est là une forme de paradoxe : alors que cette reconnaissance de la nation fut précoce par rapport à la plupart de ses camarades rescapées de la Résistance et de la déportation, cet aspect de sa vie semble ensuite disparaître au plan public derrière sa carrière d'auteure culinaire. Et même, sa mémoire est maintenant bien moins connue que nombre de ses compagnes pour lesquelles cette reconnaissance fut pourtant plus longue à venir. Comment expliquer ce paradoxe, dont on verra qu'il n'est pas si rare

un article pionnier pour sa revue, « La condition des enfants au camp de Ravensbrück » (*Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, vol. 12, n° 45, 1962, p. 71-84.). De ce fait, les quelques préfaces qu'elle a accordées aux récits publiés de ses camarades fonctionnent comme des cautions légitimant le propos de leurs auteurs. Concernant Henriette Lasnet, elle en loue le patriotisme exemplaire et la foi. Cf. Geneviève de Gaulle, *La Traversée de la nuit*, Paris, Seuil, Points, 2001. Frédérique Neau-Dufour, *Geneviève de Gaulle Anthonioz : L'autre de Gaulle. De Ravensbrück et du Quart Monde au Panthéon*, Cerf, coll. « Histoire », 2015.

1. Violette Rougier-Lecoq (1912-2003) est résistante dès fin 1940, et membre du réseau de renseignements Gloria. Arrêtée en 1942, elle est déportée comme NN à Ravensbrück en 1943. Sa formation d'infirmière et sa connaissance de l'allemand la font entrer à l'hôpital des détenues, le revier, où elle peut constater l'organisation du meurtre des malades. Elle parvient à dessiner clandestinement ce qu'elle voit, et après sa libération, ces croquis seront joints au dossier de l'accusation au procès des responsables de Ravensbrück, où elle est une des rares Françaises à témoigner. Elle en publie un recueil, *Témoignages. 36 dessins à la plume* (Paris, Les deux sirènes, 1948). Ces croquis précis et impitoyables sont à la fois connus et très prisés de ses camarades, et orment, avec son autorisation, plusieurs récits de déportées, ceux de Denise Dufournier (*La Maison des mortes. Ravensbrück*, Paris, 1946), de Charlotte Serre (*Rescapée de la nuit*, Paris, La Guilde des lettres, 1982) de Simone Lahaye. (*Libre parmi les morts. Ravensbrück 1942-1945*, Paris, Berg, 1983), et bien sûr, *Sous la Schlague* en 1965.

parmi les femmes déportées par mesure de répression¹ ? C'est ce que nous allons tenter d'exposer ici en repartant de ce qu'elle a laissé elle-même comme éléments, dans un récit original de déportation écrit et publié vingt ans après son retour, d'après des notes prises alors. Avant d'en venir à ce texte, presque inédit encore aujourd'hui, il convient de retracer quelques éléments de son parcours, qui en éclaireront le propos.

UNE FRANÇAISE ORDINAIRE ?

Henriette Lasnet de Lanty est née le 19 novembre 1896 à Paris, et décédée en 1989. Elle est issue d'une famille d'architectes renommés du XVI^e arrondissement, les Banet, un milieu social du haut des classes moyennes, patriote, conservateur et catholique. Deux de ses frères sont tués au Chemin des Dames à Verdun durant la Première Guerre mondiale², et un troisième en reviendra très diminué. La guerre a donc particulièrement marqué sa famille, et elle en sera durablement affectée. Elle épouse en 1920 Jean Lasnet de Lanty, un ingénieur agronome formé à l'École nationale de Plaisir-Grignon, qu'elle suivra lors de ses nombreux déplacements en province ou en

1. C'est en 1942, après l'échec de la politique de fusillade des otages pour endiguer l'extension de la Résistance que l'occupant nazi commence à utiliser la déportation des opposants dans des camps en Allemagne comme arme de terreur politique. Adossée dans un premier temps sur le décret Nacht-und-Nebel (NN) qui prévoit la disparition des opposants sans laisser de trace après leur déportation, celle-ci est progressivement partagée en deux voies distinctes par les nazis, même si les frontières entre les deux ne seront pas étanches, la déportation de persécution, concernant en France les populations juives, et la déportation de répression, qui concerne les opposants actifs, ou supposés tels par l'occupant : résistants, sympathisants, mais aussi leurs familles, leurs proches, parfois raflés comme otages. Par extension, en fonction des besoins en main-d'œuvre dans les camps, la déportation de répression comprendra, de manière minoritaire, d'autres types d'opposants au Reich et à la politique d'occupation : prostituées ayant transmis des maladies vénériennes aux soldats allemands, trafiquants du marché et escrocs. La déportation de répression est avant tout celle des résistants et de leur milieu, et est comptabilisée à plus de 89 000 personnes depuis la France entre 1940 et 1945. Cf. Fondation pour la mémoire de la déportation, *Livre mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution 1940-1945*, Paris, Tirésias, 2004.

2. L'aîné, Georges, était écrivain sous le pseudonyme de Louis Champeaux et figure sur la liste des 560 écrivains morts pour la France en 1914-1918.

Guadeloupe¹. Pendant la Seconde Guerre mondiale, ils résident rue de la Pompe, toujours dans le XVI^e arrondissement de Paris. Elle est alors mère de cinq enfants, trois ayant plus de 20 ans à son arrestation (le premier était né en 1921), un adolescent de 14 ans, et un dernier-né de 7 ans. D'après ses déclarations à la Libération, elle exerçait la profession de publiciste² avant-guerre, mais il semble surtout qu'elle collaborait occasionnellement à des revues, notamment au magazine *Rustica*³, auquel elle envoyait des articles⁴. Pour l'essentiel, jusqu'à la guerre, elle gérait avant tout son foyer, et élevait ses enfants. Sa carte d'adhérente à l'ADIR, réalisée manifestement avant 1958, indique par ailleurs qu'elle est alors sans profession, mais il est possible qu'à cette date elle fût en retraite⁵.

Son récit témoigne d'une relation très forte avec son époux, et d'une union qui fut un de ses principaux ressorts dans la Résistance et dans la déportation. Ses écrits attestent d'une foi catholique profonde et ardente. Elle n'a pas laissé de traces sur ses sentiments à l'annonce de l'armistice en 1940 ni sur la période de l'exode. On sait en revanche que son mari a tôt rejoint la Résistance, dès 1941, via un réseau franco-belge, Delbo-Phénix, chargé principalement de missions de renseignement ainsi que d'opérations aériennes (parachutages, atterrissages)⁶. Ce réseau avait été créé par des services de l'État belge en exil à Londres, il était déployé, en dehors de Paris, sur le littoral atlantique, et sa principale activité de renseignement concernait les installations de défense allemandes⁷. D'après les souve-

1. D'après des documents fournis par la famille. Archives privées.

2. État signalétique d'Henriette Lasnet de Lanty, remis à la délégation générale des services spéciaux du gouvernement provisoire de la République française, visé par la mission belge de liaison en 1945, SHD.

3. *Rustica* est un des premiers magazines français consacrés à la campagne et à la production agricole, puis au jardinage, créé en 1928.

4. D'après les archives familiales, sous l'influence initiale de sa mère, puis dans le cadre des différentes missions de son mari, elle avait développé un intérêt particulier pour la production agricole et son utilisation à des fins culinaires.

5. BDIC, archives de l'ADIR, fichier des adhérentes, fiche d'Henriette Lasnet de Lanty. Les archives sont consultables sur place à la BDIC, sur demande.

6. Fernand Strubbe, *Services secrets belges 1940-1945*, Gand, Union des Services de renseignement et d'action, [sd], p. 376-477.

7. Centre régional Résistance et Liberté. «Delbo-Phénix». Site consulté le 27 mars 2018. <http://www.crrl.fr/module-pagesetter-viewpub-tid-2-pid-19.html>

nirs familiaux, il ne semble pas avoir au départ informé son épouse de ses activités. C'est en août 1943 qu'Henriette Lasnet de Lanty est elle-même contactée par la Résistance, par l'entremise de sa belle-sœur Maya Noël, agente de liaison du service Delbo, qui devait alors partir en Angleterre et cherchait une remplaçante¹. Elle avait déjà travaillé avec Jean Lasnet, et il est de ce fait probable qu'Henriette devait alors être au courant des activités clandestines de son mari. Elle est donc âgée de 47 ans lorsqu'elle rentre dans le réseau Delbo², comme agent de liaison, devant relever chaque semaine des boîtes aux lettres à plusieurs adresses de son arrondissement, et recevoir les courriers des agents de Rouen et de Saint Nazaire du réseau. Elle sert d'intermédiaire pour plusieurs services d'août 1943 à janvier 1944³.

Comme on le voit, elle n'était pas plus prédisposée à devenir une combattante clandestine que la plupart de ses contemporaines. En effet, on ne possède pas d'informations sur un quelconque parcours militant dans un parti, un syndicat ou une association avant-guerre. Elle n'avait pas non plus une profession signifiant pour les femmes une forme d'engagement social, à l'instar des enseignantes, ou surtout des assistantes sociales, qu'on trouve en nombre non négligeable parmi les résistantes déportées⁴. Elle n'a pas non plus accompli d'actes particulièrement spectaculaires, comme ceux par exemple réalisés

1. Cf. le chapitre 1 de son livre. Maya Desgranges, dite Noël dans ce livre, née en 1904, ancienne speakerine et comédienne, travaillait depuis 1941 dans des réseaux de résistance franco-belges, notamment Ali-France, avant de jouer un rôle important dans le réseau Delbo. À l'été 1943, le réseau a subi d'importantes pertes à Paris, suite aux coups portés par la Gestapo, et son centre opérationnel est déplacé vers Niort, pendant que Maya Desgranges et Delbo doivent se réfugier en Angleterre. C'est ce moment qui constitue le début du récit d'Henriette Lasnet. Verhoeven Étienne, « Un réseau belge du Nord : Ali-France » in *Revue du Nord*, t. 76, n° 306, juillet-septembre 1994, p. 545-564.

2. Certificat d'appartenance d'Henriette Lasnet de Lanty au service Delbo, par son ancien responsable, le major Delannoy, Mission belge de Liaison. Paris, 14 avril 1945, SHD.

3. Rapport de Mme de Lasnet de Lanty au major Delbo, 15 juin 1945, p. 6, SHD.

4. Cécile Formaglio, « Les assistantes sociales dans la résistance : d'une vocation professionnelle à la déportation », in Philippe Mezzasalma (dir.), *Femmes en déportation. Les déportées de répression dans les camps nazis. 1942-1945*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest, à paraître mai 2018.

par Lucie Aubrac pour faire libérer son mari emprisonné¹. Son investissement dans la Résistance s'effectue en conformité avec la division genrée des activités entre hommes et femmes. Mais si la forme n'est pas transgressive, la démarche l'est bel et bien : les femmes sont toujours privées des droits politiques, et elles renforcent une Résistance dans laquelle elles prennent une place d'autant plus importante que les vaincus de 1940 sont encore prisonniers en Allemagne. Chez Henriette Lasnet, un patriotisme plus fervent que la moyenne semble avoir été le moteur de son engagement, et si cette activité était inédite pour elle (comme pour beaucoup de ses camarades), et qu'elle n'y était pas préparée, c'est en toute conscience des risques encourus. Au final, toute activité d'opposition à l'occupant était déjà dangereuse, mais le danger était accru en fonction de la nature et de l'importance des opérations. Dans le cas d'Henriette Lasnet de Lanty, si ses activités peuvent paraître routinières, son appartenance à une organisation reliée aux services secrets alliés et l'importance des renseignements fournis expliquent l'acharnement de la Sipo-SD.

ARRESTATION ET DÉPORTATION

Elle fut arrêtée une première fois à son domicile avec son mari, par la Sipo-SD, le 12 janvier 1944. Longuement interrogée, elle est relâchée le 10 mars, la Sipo-SD n'ayant pu prouver son implication. Elle reprend ses activités, mais est de nouveau arrêtée le 8 juin. Internée à Fresnes pendant douze jours, elle est envoyée à Romainville, anti-chambre de la déportation, où elle passe cinq jours dans l'attente d'un départ pour l'Allemagne le 30 juin 1944². Elle fait partie d'un convoi de répression de 111 femmes, en wagons de voyageurs, essentiellement composées de résistantes, et en particulier d'agents de liaison. Ce convoi fait partie d'une série de 19 transports de 50 à 60 détenues, déportées par wagons de voyageurs vers Neue Bremm du 25 mai au 10 août 1944³. Passés quelques jours dans le camp de Sarre-

1. Lucie Aubrac, *Ils partiront dans l'ivresse*, Lyon : mai 1943, Londres : février 1944), Paris, Seuil, 1986.

2. Rapport de M^{me} Lasnet de Lanty au major Delbo, *op. cit.*

3. Thomas Fontaine, Guillaume Quesnée, « Transport parti de Paris, gare de l'Est, et arrivé à Sarrebruck (camp de Neue Bremm) le 25 mai 1944 », in Fondation pour la mémoire de la déportation, *Livre mémorial des déportés de France arrêtés par*

bruck-Neue Bremm¹, elles arrivent à Ravensbrück le 7 juillet 1944², où elles sont immatriculées dans la série des « 44 000 » au camp, Henriette Lasnet recevant le numéro 44 784. Elle commence alors une période de quarantaine dans le camp déjà surpeuplé de Ravensbrück, où les conditions sanitaires s'effondrent, et la violence terroriste des SS contre les détenues va croissant. Ravensbrück est depuis fin 1943 un complexe concentrationnaire regroupant le camp principal, et plusieurs dizaines de kommandos extérieurs ou les détenues sont contraintes au travail forcé pour des entreprises d'armement. De plus, le camp loue aussi des détenues à des kommandos extérieurs des camps d'hommes de Buchenwald et Flossenburg³. Avec le lancement de la guerre totale en 1943, les camps de concentration ne sont plus seulement des lieux répressifs, mais participent à l'effort de guerre nazi jusqu'à la mort par épuisement des détenus⁴.

Les femmes déportées depuis la France sont parmi les dernières arrivées au camp de Ravensbrück. De ce fait, elles ne peuvent ni accéder aux tâches les moins pénibles⁵ ni éviter les transferts vers des unités de production extérieures. Et les nouvelles arrivées étant moins épuisées physiquement que les anciennes concentrationnaires, au camp depuis des mois, ce sont elles qui sont prioritairement affectées aux kommandos au service de l'industrie de guerre. C'est ce qui arrive à Henriette Lasnet de Lanty, qui est sélectionnée pour aller travailler dans un camp dépendant directement de Ravensbrück, Schönfeld, près de Leipzig. Le 20 juillet, 61 femmes, dont 46 Fran-

mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution 1940-1945, Paris, Tirésias, 2004, t. 2, p. 742.

1. Le camp de Sarrebruck-Neue Bremm, d'abord prévu pour les détenus masculins, accueille des déportées à partir de décembre 1943. Il est notamment utilisé comme une porte d'entrée dans le système concentrationnaire pour les déportés politiques venant de France, Fondation pour la mémoire de la déportation, *ibid.*, t. 1, p. 211.

2. Thomas Fontaine, Guillaume Quesnée, « Transport parti de Paris, gare de l'Est, et arrivé à Sarrebruck (camp de Neue Bremm) le 30 juin 1944 » in Fondation pour la mémoire de la déportation, *ibid.*, t. 2, p. 1054.

3. Bernhard Strebel, *Ravensbrück. Un complexe concentrationnaire*, Paris, Fayard, 2003, p. 401-438.

4. Nikolaus Wachsmann, *KL. Une histoire des camps de concentration nazis*, Paris, Gallimard, NRF Essais, 2017, p. 529-576.

5. Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Paris, Seuil, Points Histoire, 1997, p. 197.

çaises du convoi d'Henriette Lasnet, sont donc transférées¹. Celui-ci travaille pour une usine d'armement fabriquant des *Panzerfäuste*, une sorte de bazooka antichar. Les Françaises, peu nombreuses et isolées dans ce kommando qui emploie 5 067 femmes au 1^{er} janvier 1945, tenteront de saboter la production, ou de ne pas prendre part au travail productif, à l'instar de M^{me} Lasnet de Lanty. Très maltraitée et affaiblie, elle survit difficilement jusqu'à avril 1945 lorsque son camp est évacué devant l'avance des troupes alliées, et elle s'évade vers le 12 avril 1945, subsistant au hasard de ses rencontres dans l'Allemagne en ruines des derniers jours de la guerre. Elle est finalement rapatriée le 12 mai 1945, où elle retrouve les siens, mais hélas, pas son mari, mort en déportation à Vaihingen².

Rétrospectivement le parcours d'Henriette Lasnet de Lanty pourrait donner l'impression fautive d'un itinéraire hors-norme et exceptionnel, impression qui serait bien inexacte : en effet, Henriette Lasnet de Lanty correspond bien à un des profils majoritaires des déportées de France³ : âgée de près de 45 ans, bien installée dans la vie, mère de cinq enfants dont elle s'occupait activement, non-engagée politiquement, Henriette Lasnet n'a pas pour autant hésité à aider la Résistance, puis à y entrer. Venant d'un milieu catholique traditionnel marqué par la Première Guerre, elle s'est opposée à l'occupant par patriotisme. Elle fait office d'agent de liaison et de boîte aux lettres, comme beaucoup de ses compagnes dans la résistance, et relève d'un réseau (à vocation « militaire », dépendant des Alliés), et non d'un mouvement (organisation plus polyvalente, se livrant aussi à de l'ac-

1. Gritt Philipp, *Kalendarium der Ereignisse im Frauen-Konzentrationslager Ravensbrück, 1939-1945*, Berlin, Metropol, 1999, p. 159.

2. Discours prononcé à l'occasion du retour de déportation du corps de Jean Lasnet de Lanty, 19 mai 1955, archives privées. Henriette Lasnet de Lanty présente donc un passage sur le convoi de son mari, un des plus meurtriers de la déportation de répression. Elle s'appuie pour cela sur les souvenirs de rescapés très éprouvés, dont les souvenirs cherchent avant tout à rendre compte de la violence paroxysmique vécue par les déportés de ce convoi, plus que de la restitution factuelle de son déroulement.

3. Philippe Mezzasalma, « Entre résistance et déportation, le fichier des adhérentes de l'ADIR : un outil pour l'histoire des femmes face à la répression nazie » in Philippe Mezzasalma (dir.), *Femmes en déportation. Les déportées de répression dans les camps nazis. 1942-1945*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest, à paraître mai 2018.

tion politique, par la propagande). Si elle n'occupe pas, comme la plupart de ses camarades, de responsabilités importantes, ses activités suffisaient néanmoins à la faire condamner à mort. Comme beaucoup, elle est arrêtée par les forces allemandes, longuement interrogée par la Gestapo, mais elle ne semble pas avoir été torturée, ni jugée ou condamnée par une juridiction nazie. Elle fait l'objet d'une déportation par mesure de répression qui s'inscrit dans le cadre de la situation militaire après le débarquement du 6 juin 1944, où les forces nazies envoient en camp de concentration pour le travail forcé tout opposant capturé¹. Elle est déportée en 1944, comme la grande majorité des déportées de France et, comme beaucoup d'entre elles, n'est pas déportée dans un convoi de wagons à bestiaux, mais par un convoi de wagons de voyageurs encadré de gardes lourdement armés.

Son parcours au camp n'est ni plus héroïque que celui de ses compagnes, ni moins courageux dans son refus de travailler pour la machine de guerre nazie, et il reflète bien le parcours de la majorité des déportées de 1944 : arrivées à Ravensbrück après quelques jours dans le camp de Sarrebruck, et passée une quarantaine destinée d'une part à repérer les détenues souffrant de maladies vénériennes, et d'autre part au dressage concentrationnaire, les plus valides sont envoyées dans des kommandos extérieurs pour l'industrie de guerre, près d'une centaine de sites employant des déportées des camps sur toute l'Allemagne. La destination d'Henriette Lasnet, Leipzig-Schönfeld, est rare pour une Française, et constitue pour cela un aspect remarquable de son récit, qui offre un éclairage presque inédit sur ce camp important et mal connu. Son parcours en évacuation est également surprenant, notamment par sa longueur comme par le fait qu'elle se soit alors retrouvée seule. Mais ce qui la distingue de ses camarades, c'est sa réception en France, puisque contrairement à la plupart des rescapées, ses mérites sont immédiatement reconnus : nommée sous-lieutenant FFC dès décembre 1945, elle atteint sans attendre d'effet commémoratif, et par une décision individuelle, un niveau de grade accordé rétrospectivement plutôt élevé pour une femme, si l'on compare à ses camarades de l'Association nationale

1. Thomas Fontaine, *Déporter. Politiques de déportation et de répression en France occupée. 1940-1945*, thèse d'histoire soutenue en 2013 à l'université de Paris-I, sous la direction de Denis Peschanski, p. 982-1032.

des déportées et internées de la Résistance (ADIR)¹. Croix de guerre avec palmes en France et en Belgique, elle reçut la Médaille de la Résistance, attribuée à trop peu de ses camarades², et surtout fut en 1963 élevée à la dignité d'officier de la Légion d'honneur, à une date ou moins de 10 % des rescapées de l'ADIR avaient obtenu le grade de chevalier. Le retard incontestable pris dans la reconnaissance du rôle et des mérites des déportées de la Résistance par rapport à leurs camarades masculins n'a donc pas atteint Henriette Lasnet de Lanty. Outre ses mérites personnels, l'importance stratégique de certains documents transmis par elle a peut-être été un facteur décisif pour sa reconnaissance, mais aussi le fait qu'elle n'ait jamais parlé lors de son arrestation. Il est probable qu'elle ait aussi bénéficié indirectement d'une reconnaissance posthume pour l'action clandestine de son époux mort en déportation en février 1945³.

UN DOCUMENT BRUT ET ORIGINAL

De ce fait, la parution de son récit vingt ans après sa libération peut surprendre⁴, d'autant qu'elle semble avoir pris des notes sur sa déportation dès son retour, comme en atteste sa déposition, très précise sur son activité de résistance et sa déportation, délivrée le 15 juin 1945, soit un mois après son retour des camps. C'est sur l'insistance de son entourage, en fidélité à la mémoire de certaines de ses camarades qu'en 1965, à plus de soixante-huit ans, Henriette Lasnet reprend ses notes à des fins de publication. La parution à compte d'auteur peut

1. Gouvernement provisoire de la République française, état des services indiquant les droits au pécule, fiche d'Henriette Lasnet de Lanty, 11 décembre 1945, archives privées. D'après le fichier des adhérentes de l'ADIR, conservé à La Contemporaine. Seules quelques-unes des plus de 2300 adhérentes de l'ADIR (qui regroupait plus du tiers des rescapées) ont reçus rétrospectivement des grades d'officiers des FFC, et souvent bien après 1945. Cf. Philippe Mezzasalma, *op. cit.*

2. Cf. Catherine Laour-Astol, *Le genre de la Résistance. La résistance féminine dans le nord de la France*, Paris Sciences Po, 2015, p. 203. Elle estime que 5 % des titulaires de cette décoration sont des femmes, bien loin de leur nombre et de leur proportion réelle dans la Résistance.

3. Déporté à Dachau le 2 juillet 1944, Jean Lasnet de Lanty est ensuite transféré à Vaihingen, où il serait décédé le 22 février 1945. Fondation pour la mémoire de la déportation, *ibid.*, t. 2, p. 1134.

4. Une fois le décès de son mari attesté, elle se retrouva tout simplement seule chargée de famille, avec d'autres priorités immédiates que ses mémoires.

aussi étonner de la part d'une femme travaillant comme auteur et rédacteur dans le monde de l'édition et des magazines depuis alors vingt ans : sa connaissance du milieu, en cette vingtième année d'anniversaire de la Libération, et première commémoration importante, aurait effectivement pu lui permettre de publier chez un éditeur connu. Le succès cette année-là des *Françaises à Ravensbrück*, publié par l'ADIR et l'Amicale de Ravensbrück chez Gallimard en témoigne : l'intérêt du public fut vif, et les ventes élevées¹.

Mais il aurait fallu pour cela un travail d'édition qui ne semble pas avoir été choisi, et ce de manière volontaire, par Henriette Lasnet de Lanty, dont l'ouvrage se présente en fait comme un document brut, l'ensemble des souvenirs qu'elle souhaitait partager. Contrairement à certains récits, qui développent une portée universelle en s'adressant à tous les publics, Henriette Lasnet s'adresse avant tout à ceux qui pourraient souhaiter la lire : anciennes camarades, familles de disparues, et milieux résistants en priorité. Et de ce fait, le public visé détermine le propos, qui est de faire connaître, au travers de son périple, les visages des résistants rencontrés, des déportées disparues, ainsi que l'horreur nazie. L'auteure ne cherche donc pas une restitution historique sous forme de tableau analytique², ou un témoignage de type documentaire présentant des faits précis, comme le livre remarquable de Denise Dufournier³, mais plutôt une restitution de ses sentiments et impressions. Sa volonté de traduire les émotions, de centrer son récit autour des personnes plus qu'autour d'une chronologie fine, l'amène à utiliser un style parlé, au travers de dialogues reconstitués. La méthode était en vogue après-guerre, et d'autres témoignages de déportées à Ravensbrück, parmi les plus célèbres, l'ont utilisé, avec succès⁴. Le ton parfois picaresque du

1. ADIR et Amicale de Ravensbrück, *Les Françaises à Ravensbrück*. Cf. le dossier conservé par l'ADIR à ce sujet, avec la revue de presse (BDIC, archives de l'ADIR, F° delta rés 797/III/10/71). Les archives de l'ADIR sont consultables à la BDIC, sur le site de l'université de Nanterre.

2. Qui existait déjà en 1946 avec la parution d'un ouvrage collectif de rescapées, parmi lesquelles Germaine Tillion produisait un premier essai sur le camp. ADIR, *Ravensbrück*, Neuchâtel, Éditions de la Bacconière, Cahiers du Rhône, 1946.

3. Denise Dufournier, *La Maison des mortes. Ravensbrück*, Paris, Hachette, 1945. Le livre est préfacé par Maurice Schumann.

4. On peut ainsi penser à Marie-Jeanne Bouteille Garagnon, *Infernal rébus*, Moulins, Crépin-Leblond, 1946. Ou à Simone Saint-Clair, *Ravensbrück, l'enfer*

récit, qui emprunte au style du roman d'aventure, peut surprendre le lecteur contemporain : comment les propos retranscrits auraient-ils pu demeurer si précis dans la mémoire de leur auteure, par ailleurs traquée et épuisée au moment des événements ? L'hypothèse de déformation ou de récréation, et donc d'approximation, accompagne souvent la réception des témoignages. Ce sentiment est d'autant plus fort lorsque le récit s'écarte d'un parti pris purement factuel. Pourtant, cette méthode narrative ne choquait pas les lecteurs de l'après-guerre et du début des années 1960, et a même pu accentuer l'impression de véracité du propos, plus vivant et illustratif.

En ce qui concerne Henriette Lasnet de Lanty, le caractère véridique de son propos ne fait aucun doute : elle a cherché très tôt, par des notes manuscrites, à conserver par écrit les conversations qu'elle avait pu avoir durant son parcours. Ainsi, elle a dès juin 1945 retranscrit pour son rapport d'activité, de manière presque identique à ce que sera plus tard son livre, le passage consacré à son interrogatoire à la Gestapo, qui s'est tenu un an plus tôt¹ : si des tournures de phrases ont possiblement pu varier, le contenu comme le déroulé de la discussion sont conformes à ce qui s'est alors tenu. La consultation des archives permet d'attester que de nombreux passages du texte publié en 1965 ont bien été rédigés dès juin 1945, au moment où les souvenirs de l'auteure étaient les plus précis. Peu d'ajouts postérieurs, faisant référence à des lectures ou des entretiens, semblent avoir complété une trame initiale conçue après le retour.

APPORTS ET LIMITES DU TÉMOIGNAGE : DE LA DIFFICULTÉ DE LA RESTITUTION MÉMORIELLE

Aussi, la violence de certains sentiments peut sembler étrangement intacte pour un livre publié vingt ans après les événements. Ainsi l'antigermanisme exprimé par l'auteure est à resituer dans son contexte : celui d'une femme qui était adolescente durant la Première

des femmes, Paris, Tallandier, 1945. Concernant cette dernière, il faut mentionner qu'elle était journaliste et auteure de romans bien avant la guerre, et qu'elle avait une pratique de l'écriture de type professionnel.

1. Gouvernement provisoire de la République française, rapport d'activité d'Henriette Lasnet de Lanty sur sa résistance et sa déportation, Paris, 12 juin 1945, archives privées.

Guerre, et qui a souffert alors de la disparition de ses proches. L'ennemi est certes nazi vingt ans après, mais il reste avant tout pour elle, le «boche», d'où la récurrence de cette expression dans son récit, qui restitue vingt ans après les émotions qui étaient les siennes en 1943. Certains passages sur l'occupant allemand sont de ce fait très caricaturaux, et *a contrario*, des moments partagés entre résistants (par exemple entre les interrogatoires) sont soulignés avec un ton bravache qui pourrait paraître un peu forcé, mais sans malice aucune de la part de l'auteure, ni volonté d'artifice. Il faut rappeler que l'auteure est une déportée qui a particulièrement souffert, qui a comme ses camarades été humiliée par le «dressage» des camps de concentration, et a dû se reconstruire après la Libération en mettant en avant une identité moins dégradée que celle de la déportée qu'elle était alors. D'où le fait que les aspects héroïques sont souvent saillants, car la mémoire restitue l'idée de ce qui s'est passé, non une restitution à l'identique, qui n'est pas pour autant une reconstitution¹. Ainsi l'épisode de son départ en déportation, où elle relate qu'elle parvient à voir ses enfants avant de partir : dans des moments de tension intense comme ceux-ci, il est difficile de se rappeler avec précision l'endroit précis de la rencontre (le quai de la gare, ou dans le wagon même), mais ce qui est certain en tout cas (car confirmé par ses proches) c'est que cette rencontre fugace et étonnante eut bien lieu à ce moment précis. Il faut enfin se souvenir que durant l'Occupation, et plus particulièrement après le débarquement allié en juin 1944, les événements les plus improbables ont pu avoir lieu : à période exceptionnelle événements extraordinaires, défiant la logique formelle de nos sociétés contemporaines : qu'on se souvienne par exemple que Jacques Lusseyran, résistant déporté à Buchenwald, put survivre dans l'enfer du petit camp de ce complexe de mort, en étant totalement aveugle².

Dans le même ordre d'idées, l'auteure évoque à plusieurs reprises la chambre à gaz de Ravensbrück, sans mentionner d'ailleurs qu'elle l'ait elle-même vue. En effet, Henriette Lasnet de Lanty a quitté Ravensbrück fin juillet 1944, avant que la chambre à gaz ne

1. Sur la nécessaire reconstruction de l'identité, on lira avec profit le remarquable ouvrage de Rosine Crémieux, *La traîne sauvage*, écrit avec Pierre Sullivan (Paris, Flammarion, 1999). Résistante, déportée, Rosine Crémieux fut psychologue et psychanalyste après-guerre.

2. Jacques Lusseyran, *Et la lumière fut*, Paris, Éditions du Félin, 2008.

soit préparée : elle n'était donc pas au camp lorsqu'elle fut en activité de janvier à avril 1945¹, et les informations qu'elle en donne lui ont été délivrées par d'autres rescapées après son départ, voire après sa libération et son retour, dans le cadre de l'ADIR, dont elle était adhérente. Ce sont donc des informations de deuxième ou troisième main², susceptibles d'approximations. Son insistance à l'évoquer durant son récit s'explique par plusieurs raisons : tout d'abord elle est transférée dans un kommando près de Leipzig, à plus de 260 km, mais qui dépend directement de Ravensbrück. Il est certain qu'à compter de l'automne 1944, l'extermination des faibles et des malades qui avait commencé à Ravensbrück (par fusillades ou injections létales) était connue dans les kommandos extérieurs³. Certains de ses kommandos, comme Stalag II-A Neubrandenburg ou Rechlin, faisaient non seulement transporter leurs mortes au crématoire de Ravensbrück, mais, fin 1944, des sélections pour l'extermination des malades y ont été supervisées par des cadres de ce camp. En 1945, les malades sélectionnées à Rechlin furent ramenées au camp central pour y être exterminées dans la chambre à gaz⁴. Des témoignages attestent que dans ces kommandos, les détenues avaient pu être prévenues de ce danger. Aussi, dans son récit, lorsqu'à Schönfeld Henriette Lasnet évoque sa crainte de la chambre à gaz, il s'agit bien de celle de Ravensbrück et de sa crainte d'y être ramenée. Son témoignage confirme la circulation des informations entre détenus au sein du système concentrationnaire, et que même déformés, les crimes

1. À ce sujet, voir l'étude d'Anise Postel-Vinay, toujours la plus complète à ce jour, «Les exterminations par gaz à Ravensbrück», in Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Paris, Seuil, Points Histoire, 1997, p. 329-360.

2. Et pour cause : aucune déportée entrée dans la chambre à gaz de Ravensbrück n'a survécu. Après la libération du camp, Marie-Claude Vaillant-Couturier a pu retrouver le lieu, et en donner une description. Elle fait donc partie des très rares témoins oculaires, *Procès des grands criminels de guerre*, t. 6, « Quarante-quatrième journée », déposition de Marie-Claude Vaillant Couturier, 28 janvier 1946, Nuremberg, 1947, p. 233.

3. Cf. Micheline Maurel, *Un camp très ordinaire*, Paris, Les éditions de Minuit, 1957, p. 139-148. Micheline Maurel était alors à Neubrandenburg.

4. Musée de la Résistance et de la déportation de Besançon, archives Germaine Tillion, récit de Marie-Thérèse Billard (elle-même sélectionnée à Rechlin, elle put *in extremis* sortir du groupe condamné à la chambre à gaz).

nazis étaient connus des *Häftlinge*¹ (prisonniers). Outre le sentiment de terreur, l'insistance de l'auteure à évoquer cette chambre à gaz provient peut-être aussi du statut dévolu à Ravensbrück dans la mémoire des camps de femmes pour l'opinion publique ; ce camp concentre toute l'attention publique, assez faible au demeurant, pour ce sujet entre 1948 et 1965. Comment témoigner de sa souffrance à partir du moment où l'essentiel du parcours en déportation s'est produit dans un lieu inconnu (et d'autant plus pour Schönfeld, où très peu de femmes de France furent déportées), au taux de mortalité relativement bas ? Ainsi le rappel répété de la chambre à gaz de Ravensbrück, comme point ultime de la violence concentrationnaire, semble pouvoir assurer un écho, et une écoute, phénomène que l'on voit dans d'autres récits de la même période, notamment masculins. Dans le même temps pourtant, on note aussi une forme d'autocensure ou d'atténuation du ressenti lorsqu'il s'agit d'évoquer les sévices subis par l'auteure elle-même, comme pour considérer que par rapport à celles qui sont restées à Ravensbrück jusqu'au bout, la souffrance des déportées en kommando est forcément plus relative.

On pourrait être troublé en revanche par un certain nombre d'éléments sur l'extermination des détenues relayées par l'auteure. En effet, elle rapporte à deux reprises des propos de tiers, sur le fait que la graisse des détenues assassinées dans les chambres à gaz aurait été recueillie par des rigoles creusées dans les crématoires et aurait servi à faire du savon, qui serait celui remis au moment des douches d'accueil aux détenues entrant dans le camp. Rappelons que l'auteure, et c'est heureux pour elle, n'a pu voir les crématoires en activité. Aucune rigole de ce type n'a été constatée lors de la libération du camp. Il s'agit là d'une rumeur, que l'on a pu entendre parfois, dans d'autres publications non-scientifiques. Dans les nombreuses recherches scientifiques sérieuses sur les camps nazis, qui ont mis à jour et expliqué nombre d'abominations, on ne trouve pas de trace qu'il y ait eu à un moment ou à un autre non seulement un acte de ce type, mais même son projet². Mais comme rapporté dans le livre,

1. Germaine Tillion, *op. cit.*, p. 54-63.

2. Il existe une abondante bibliographie de recherches publiées en allemand ou en anglais, malheureusement non traduite en français. Nous renvoyons de ce fait vers les ouvrages d'Annette Wieviorka consacrés à Auschwitz, notamment *Auschwitz. La mémoire d'un lieu* (Paris, Pluriel, 2012).

cette rumeur est toutefois révélatrice sur l'information qui circulait au sein des camps de concentration sur l'extermination des détenus, et notamment celle des Juifs à Auschwitz. En effet, à Auschwitz en 1944, pour accélérer la crémation des corps des centaines de milliers de Juifs de Hongrie qui y étaient exterminés, les SS avaient creusé des rigoles dans le fond des fosses qui servaient à brûler les corps près des crématoires. Ces rigoles servaient effectivement à récupérer la graisse des cadavres en train de brûler, mais afin d'alimenter les brasiers¹. Cette information parmi d'autres avait été transmise par les *Sonderkommandos* dans le camp d'Auschwitz, et les rescapées de ce camp, évacuées à Ravensbrück et ces kommandos après l'automne 1944, et après la marche de la mort du 15 janvier 1945, ont donné beaucoup d'éléments, en fonction de ce qu'on leur avait dit, et de ce qu'elles en avaient compris². De plus à Ravensbrück, on sait aujourd'hui que les cendres des mortes ont pu être récupérées au crématoire, et servaient à assécher les marais avoisinants, ou à fumer des terrains proches du camp³. Il y eut bien récupération des restes des corps après crémation, et cette information était connue, déformée, amplifiée, dans le camp, et figurait sous forme de rumeur. Quoi qu'on puisse en penser, cette rumeur témoigne de ce que les déportées savaient de l'extermination en général, et de celle des Juifs en particulier, et c'est cette indication que nous retransmet Henriette Lasnet. En ce sens, loin d'être une erreur ou une affabulation, l'inexactitude ici est au contraire révélatrice des connaissances des déportées, ainsi que de leurs limites⁴. Il faut souligner que l'extermination des Juifs, puis celle des détenus malades et faibles dans les camps, étaient toujours cachées aux détenu(e)s, et que les SS organisaient de véritables opérations de camouflage pour tromper

1. Filip Müller, *Trois ans dans une chambre à gaz à Auschwitz*, Paris, Pygmalion, 1980, p. 178. Filip Müller déporté juif de Tchécoslovaquie, faisait partie, contre son gré, des *Sonderkommandos* du camp d'extermination de Birkenau chargés de brûler les cadavres des Juifs assassinés. Il est l'un des très rares témoins oculaires survivants, et à ce titre a longuement été interviewé par Claude Lanzmann dans son film *Shoah* (1985).

2. Germaine Tillion, *op. cit.*, p. 61.

3. Cette réutilisation des cendres est notamment indiquée par Marie-Jeanne Bouteille-Garagnon et Denise Dufournier, *op. cit.*

4. Sarah Helm, *Si c'est une femme. Vie et mort à Ravensbrück*, Paris, Calmann-Lévy, 2015, p. 443-448.

les déportées¹ : qu'elles aient réussi, au péril de leurs vies, à arracher ces éléments de vérité n'en est que plus remarquable.

UN RÉCIT SIMPLE ET DIRECT : FAIRE COMPRENDRE « L'INDICIBLE »

Outre ces aspects, le témoignage d'Henriette Lasnet de Lanty présente plusieurs autres aspects importants et inédits. La construction du récit tout d'abord est très différente des autres témoignages publiés. En effet, là où ces derniers mentionnent peu la résistance, insistent beaucoup sur l'arrivée au camp, et se centrent sur Ravensbrück, Henriette Lasnet articule son récit de la façon suivante : après une importante première partie sur son parcours en résistance, elle traite dans un court passage de son arrivée à Ravensbrück, puis développe surtout de façon précise son séjour dans le kommando, ainsi que les circonstances de son évacuation. L'auteure relate avec précision ses interrogatoires en France, d'une manière peu abordée jusque-là, si on excepte le livre de Germaine Tillion, ou un témoignage comme celui de Jacqueline Péry d'Alincourt². Il s'agit de plus d'un des très rares récits sur le kommando de Schönfeld, probablement un des moins connus de tous les grands kommandos extérieurs de travail forcé. La survie au jour le jour, dans un camp isolé, en contact avec peu de Françaises, donne un éclairage poignant sur les Françaises hors de Ravensbrück, plus esseulées, et sur leurs conditions d'existence, bien moins connues que dans les grands camps. En ce sens, son témoignage est représentatif du fait que parmi les rescapés des camps des milliers sont des déportées ayant vécu hors de Ravensbrück, principalement en 1944 ; cependant la plupart de celles-ci étaient demeurées en groupe. Schönfeld présente la particularité d'une déportation plus solitaire, avec un recours au groupe comme moyen de survie beaucoup plus limité qu'ailleurs. L'évocation de l'évacuation du kommando est inédite pas sa longueur, mais aussi par son contenu, puisque l'auteure parvient (comme quelques autres de ses camarades) à s'évader des colonnes d'évacuation, et passe presque un mois sur les routes allemandes à tenter de revenir en France par ses propres moyens, témoin du chaos des derniers

1. Pour Ravensbrück, cf. Germaine Tillion, *op. cit.*, p. 258-277.

2. Jacqueline Péry d'Alincourt, «Survivre à Ravensbrück», *Espoir*, n° 119, juin 1999, p. 62-79.

jours des combats. Rencontrant des prisonniers de guerre français avec qui elle fraternise, le regard maternel qu'elle pose sur la misère et le désarroi de ces jeunes hommes est d'autant plus bouleversant qu'il provient d'une déportée survivante des camps. Enfin Henriette Lasnet a la sincérité rarement abordée de considérer la difficulté des relations amicales en déportation, ce qui l'amènera à s'évader finalement seule, préférant le risque de la solitude à l'incertitude et aux hésitations. Son témoignage rejoint alors celui des très rares déportées qui ont pu s'évader, Yvonne Pagniez, Odette Fabius, Sylvie Paul, ou pendant l'évacuation, Lise Lesèvre ou Lise London¹, et offre au lecteur une plongée rare dans l'Allemagne de 1945. Comme le souligne Geneviève de Gaulle, qui préfaça son texte, le livre est celui d'une patriote et d'une croyante accrochée à sa foi pour survivre, dans la lignée du beau livre de Simone Lahaye : « Voilà la clef de ce livre. Des hommes et des femmes ont assez aimé leur pays pour lui sacrifier non seulement leur vie, mais la vie et le bonheur de ceux qui leur étaient plus précieux que tout au monde. C'est le sang de leur tendresse qu'ils ont versé volontairement pour que vive la France². »

Voilà ce que nous ne devons pas oublier et ce qui a aussi permis à Henriette Lasnet de Lanty d'être un exemple.

« On peut jusqu'au dernier souffle, écrit-elle, tenir allumée et vibrante la flamme de sa dignité, refuser de se laisser ravalé au rang de bête... » Et jusqu'au dernier souffle aussi, indomptablement, elle n'a cessé d'espérer, non pas seulement de retrouver son mari et ses enfants, mais par-dessus tout « l'heure de la glorieuse résurrection de la France qui, payée par tant de souffrance, ne pouvait pas ne pas sonner³ ».

1. Pour les évasions pendant la déportation : Yvonne Pagniez, *Évasion 44*, Paris, Éditions du Félin, rééd. 2010. Paul, Sylvie, *Ne me jugez pas !*, Paris, Gallimard, L'Air du temps, 1962. Odette Fabius, *Un lever de soleil sur le Mecklembourg. Mémoires*, Paris, Albin-Michel, 1986. Pour les évasions durant les évacuations : Lise Lesèvre, *Face à Barbie. Souvenirs cauchemars de Montluc à Ravensbrück*, Paris, Les nouvelles éditions du pavillon, 1987. Lise London, *La mégère de la rue Daguerre. Souvenirs de Résistance*, Paris, Seuil, 1995.

2. Simone Lahaye, *Les Rachetées. Portraits et récits de bague, 1942-1945*, Paris, G. Durassié et Cie, 1963.

3. Geneviève de Gaulle, préface, p. 29.

Henriette Lasnet de Lanty offre à celui qui veut la lire un récit brut et bouleversant de la déportation, autour des personnes rencontrées et des émotions éprouvées. La publication à compte d'auteur en 1965, malgré une préfacière prestigieuse, n'avait pas permis la diffusion qu'aurait mérité ce livre, demeuré longtemps méconnu, et c'est un document presque inédit qui est réédité aujourd'hui. Grâce à sa famille et aux éditions du Félin, ce livre revient interpeller les lecteurs attentifs aux formes du totalitarisme et à leurs résurgences, et redonne vie à une combattante qui ne s'est jamais résignée.

PHILIPPE MEZZASALMA
Paris, le 27 mars 2018

PRÉFACE

Il y a vingt ans que se sont ouvertes les portes de l'univers concentrationnaire, et chacun des survivants n'a cessé de porter en lui les plus terribles souvenirs. En témoigner, c'est à la fois pour nous une épreuve et un devoir.

Henriette Lasnet de Lanty ne s'est pas dérobée à ce devoir : « Je me devais d'ajouter mon témoignage au dossier si lourd des crimes nazis », écrit-elle dans la conclusion de son livre. Elle l'a fait avec naturel et émotion. Son récit est si imprégné de ce qu'elle a ressenti au cours de sa captivité qu'il semble écrit le lendemain de son retour.

Hélas ! ce retour ne devait pas être la fin de ses épreuves : le chef de cette famille, qu'on devine si profondément unie, n'est pas revenu du camp de concentration. Comment ne pas sentir, à travers chacune de ces pages, que leur auteur, en écrivant l'histoire de sa déportation, ne cesse d'évoquer celle de son mari. Souffrance de tant de foyers de Résistants que n'ont pas connue ceux et celles qui, comme moi, n'engageaient qu'eux-mêmes dans le combat : les enfants laissés seuls, l'angoisse d'imaginer, devant chaque nouvel acte de cruauté nazie, ce que peuvent subir les autres, ceux qu'on aime et dont on ne sait plus rien.

Dans une admirable lettre brodée sur un chiffon dans sa cellule qu'Henriette Lasnet de Lanty laissa tomber de la petite lucarne du wagon à bestiaux qui l'emmenait en Allemagne, elle fait aux siens ses ultimes recommandations. On y devine toute la tendresse d'une pauvre maman déchirée qui voudrait essayer d'épargner un peu de peine à ses enfants. Mais les derniers mots sont : « Tout est pour la France. »

Voilà la clef de ce livre. Des hommes et des femmes ont assez aimé leur pays pour lui sacrifier non seulement leur vie, mais la vie et le bonheur de ceux qui leur étaient plus précieux que tout au monde. C'est le sang de leur tendresse qu'ils ont versé volontairement pour que vive la France.

Voilà ce que nous ne devons pas oublier et voilà aussi ce qui a permis à Henriette Lasnet de Lanty d'être un exemple.

«On peut jusqu'au dernier souffle, écrit-elle, tenir allumée et vibrante la flamme de sa dignité, refuser de se laisser ravalé au rang de bête...» Et jusqu'au dernier souffle aussi, indomptablement, elle n'a cessé d'espérer, non pas seulement de retrouver son mari et ses enfants, mais par-dessus tout «l'heure de la glorieuse résurrection de la France qui, payée par tant de souffrance, ne pouvait pas ne pas sonner».

J'ai trouvé dans cette admirable leçon de patriotisme un écho de ce qu'écrivait Psichari avant d'être tué à l'ennemi : «Nous savons bien, nous autres, que notre vocation sur terre est de racheter la France avec le sang.»

GENEVIÈVE DE GAULLE,
ancienne déportée de Ravensbrück

À RAVENSBRÜCK

La féroce doctoresse – Herta Oberheuser

À SCHÖNFELD

Commandement

La Boxeuse – Alma Helms

Aufseherinnen

Le Pou volant – Schultheiss

Miss Pipi – Wagner

La Vipère – Katberg

La Rouquine – Schmeisser

PREMIÈRE PARTIE

En manière de prologue

CHAPITRE 1

Activité et arrestation

Août 1943.

Ma belle-sœur Maya Noël vient me voir et m'annonce qu'elle part pour l'Angleterre ; le service d'espionnage dont elle fait partie a été découvert, il est dissous, un autre chef sera parachuté pour réorganiser un nouveau réseau. Elle se fait du souci parce que ce sera un étranger ne connaissant pas Paris.

Je dis à Maya qu'il pourra toujours venir chez nous en cas de besoin et que, si je peux rendre service, je suis prête à aider.

Mon mari travaille déjà pour la Résistance avec des collègues du ministère de l'Agriculture, mais je ne suis pas mêlée à ses activités et brûle du désir de faire aussi quelque chose.

C'est ainsi, par Maya Noël, que je suis « entrée dans le bain ».

Chaque semaine, je vais chercher le « courrier » chez M^e B., avocat ; chez Georges B., commissaire-priseur ; chez Maurice D., receveur de la Poste principale de la rue Singer, dans le XVI^e arrondissement. Je suis « boîte aux lettres ». Je reçois chez moi, rue de la Pompe, le courrier que des agents de Normandie m'apportent à dates fixes. G. vient le relever tous les mercredis et me remet les plis et consignes à transmettre aux différents agents visités ou reçus.

Mes allées et venues sont effectuées sous couleur de « la ménagère allant faire ses courses » : sac à provisions au bras, paquet de linge pour la blanchisseuse, souliers portés chez le cordonnier...

Chez M^e B. et chez Georges B., je passe dans le salon d'attente, prends mon tour comme les autres clients. À la poste de la rue Singer, j'invoque chaque fois une raison nouvelle pour être reçue

par le receveur principal : ma fille qui désire entrer dans les Postes, une réclamation à faire au sujet d'une lettre perdue, un colis non arrivé à destination. Maurice D. me remet des renseignements d'une valeur inestimable. De par sa fonction, il est à même de relever des documents secrets, militaires ou autres, de l'armée d'Occupation. Il passe une partie de ses nuits, avec sa femme et son fils, à décoller et vérifier le courrier destiné aux services allemands, à Pierre Laval et autres collaborateurs, surtout à la Gestapo. Les indications relevées ainsi sont précieuses, elles permettent de faire passer aux Alliés des renseignements importants.

Elles offrent aussi la possibilité de détourner les lettres de dénonciations visant des Français. La Gestapo demande régulièrement qu'on lui remette le courrier de tel à tel numéro de telle rue du XVI^e. Maurice D. note les noms et adresses des destinataires de ce courrier contrôlé. Au retour, en pointant les lettres manquantes ou ouvertes maladroitement – la Gestapo n'est guère experte dans ce genre de travail – il sait quelles sont les personnes visées et peut ainsi les faire prévenir avant l'arrivée des policiers pour qu'elles puissent disparaître ou préparer un alibi.

D. cache aussi chez lui des parachutistes et des résistants et les fait passer en lieu sûr, habillés en facteurs !

Mon travail s'effectue régulièrement jusqu'en décembre 1943. À ce moment un malaise commence à peser sur les différentes cellules du réseau. Maurice D. s'aperçoit qu'il est surveillé et craint que je ne sois suivie ou arrêtée en sortant de chez lui. Il hésite à me remettre les copies, sur papier à cigarettes en caractères microscopiques, des dernières dépêches chiffrées émanant de l'ambassade du Japon et de Pierre Laval. Je l'assure qu'en cas d'arrestation j'avalerais les papiers. Cela le tranquillise et je continue mon service.

Début janvier 1944, l'agent de Rouen m'envoie par un camarade une lettre me prévenant que tous les collègues de Normandie sont arrêtés ; lui seul a pu s'enfuir et se cacher dans une ferme.

Le lundi 10 janvier, quand j'arrive chez M^e B., je le trouve angoissé. Son agent de Cherbourg, une jeune fille dont j'aurai l'occasion de parler plus loin, a été arrêtée. Lui-même se sent surveillé. Il estime que je ne dois plus venir chez lui, mais voudrait pouvoir me faire parvenir un dernier courrier, très important, qu'il recevra

le soir même. Je lui donne mon véritable nom et mon adresse, et nous convenons que, le courrier devant être relevé chez moi mercredi après-midi, il me fera porter le pli en question le mercredi matin par une personne sûre qui sera censée m'apporter des épreuves d'imprimerie de la part de la Librairie Agricole.

*
* *

Le mercredi 12 janvier, à six heures du matin, deux policiers allemands sonnent à la porte de notre appartement. Jean, mon mari, va ouvrir :

– Police allemande ! Perquisition !

Je dois sortir de mon lit, m'habiller devant les policiers. Très calmement, Jean me demande :

– Pourquoi nous arrête-t-on ? Tu as quelque chose à te reprocher ?

– Certes non !

– Moi non plus. C'est donc une erreur, on nous relâchera certainement.

Je suis très calme... en apparence. Dans ma tête, une pensée tourne à toute vitesse : il faut absolument que j'arrive à faire disparaître le courrier avant que les policiers le trouvent. Entouré d'une serviette éponge, il est dissimulé dans une housse à vêtements, dans le placard du couloir, devant la porte de notre chambre. Je suis suivie pas à pas par l'un des policiers. Comment faire ?

Tans pis ! Il faut risquer le tout pour le tout : je pose une chaise entre l'Allemand et moi dans l'étroit couloir où est le placard et, tout en semblant chercher des laines et des aiguilles à tricoter, pour « tuer le temps en prison » expliqué-je en souriant à mon suiveur, je retire le paquet compromettant de la housse et le place dans ma valise, comme s'il s'agissait de linge personnel. À cause de ma fille et de mes quatre fils, je ne veux laisser aucune preuve derrière nous.

Je porte la valise dans l'entrée ; toujours suivie par mon ange gardien, je reviens auprès de Michelle. Serrant ma grande fille contre moi, je lui fais ostensiblement cent recommandations :

– Occupe-toi bien de ton petit frère, ma chérie, je te le confie, ainsi que les autres. Pense à porter le costume de papa chez le tein-

turier, ne laisse pas périmer les tickets de ravitaillement... Et entre deux phrases je complète : dis à Pierre de se poster près de la porte d'entrée, une dame doit venir, il ne faut absolument pas que les policiers la voient. Dès notre départ, téléphone à M^e B., tu trouveras son numéro dans l'annuaire, pour le prévenir de notre arrestation. Puis va à Nogent le dire à M^{me} Desgrange (la maman de Maya Noël).

– Oui, maman, oui, sois tranquille, tout sera fait.

Je porte une tasse de café à Jean qui suit dans le bureau la perquisition de l'autre policier et, comme mon garde du corps personnel ne m'accompagne pas à la cuisine lorsque je reporte la tasse vide, je prends en passant, dans ma valise, le paquet du courrier. Je m'enferme dans les cabinets et commence à déchirer en petits morceaux les lettres, photos et rapports que je jette à mesure dans la cuvette. J'ai à peine détruit quelques documents que le policier secoue furieusement la porte en m'ordonnant d'ouvrir.

Je ramasse la serviette éponge, le reste des papiers, glisse le tout sous ma jupe, contre ma peau, et tire la chaîne de la chasse d'eau. Mais il y a trop de papiers déchirés dans la cuvette pour qu'ils puissent être entraînés ; une poignée de papillons blancs flotte encore, et le réservoir d'eau se remplit trop lentement pour que je puisse le faire fonctionner une seconde fois.

L'Allemand secoue la porte de plus en plus fort, il va tout briser ; il faut absolument que j'ouvre. Que faire ? Ces papillons blancs vont me dénoncer... Et puis mes yeux se portent sur le petit pot de mon fils, fort heureusement rempli d'eau jusqu'au bord. Je le soulève très haut et laisse tomber son contenu d'un seul coup dans la cuvette.

Les papillons blancs sont entraînés ! J'ouvre la porte avec le sourire tout en ayant l'air de rabaisser ma jupe pour justifier le temps que j'ai mis à ouvrir. Le boche, sans remarquer que mon ventre a pris en quelques minutes la rondeur d'une maternité prochaine, me bouscule, grimpe sur le siège, inspecte le réservoir de la chasse d'eau, la fenêtre, la cour, et, rassuré, revient avec moi auprès des autres. J'en ai encore des frissons dans le dos !

Au bout d'un moment je repars innocemment dans la cuisine et fais passer le paquet de sous ma jupe sous celle de ma fille en lui soufflant de vite grimper par l'escalier de service le cacher dans le grenier. Ceci n'a demandé que quelques secondes. Je retourne dans

le bureau et montre complaisamment aux policiers le contenu de mes tiroirs, la documentation dont je me sers pour mes articles et mes livres d'enseignement ménager ; je les intéresse autant que je peux pour leur faire oublier de surveiller mes enfants.

Pierre, quinze ans, monte la garde près de la porte d'entrée. Michelle vient m'embrasser toute heureuse ; je comprends que le paquet est en sûreté. Je peux respirer et n'ai plus maintenant qu'une hâte : partir, partir le plus vite possible avant que la messagère de M^e B. arrive. Du reste la perquisition est terminée. Ils ont tout fouillé et n'ont rien trouvé (pour cause !). Ils n'emportent que quelques lettres sans importance et de vieux carnets d'adresses périmées.

Nous quittons la rue de la Pompe à huit heures ; à huit heures vingt arrivait l'envoyée de M^e B. ! Elle et les enfants brûlèrent aussitôt ce qu'elle apportait et ce qui était caché au grenier. Les ordres étaient formels : en cas d'arrestation, ne rien laisser derrière soi.

Dans la voiture qui nous emmène, je remarque :

– Une perquisition comme celle que vous venez d'effectuer est très superficielle, il faudrait plusieurs journées pour pouvoir tout vérifier ; il y a tant de papiers, de livres, de dossiers, de tiroirs, chez nous.

Du tac au tac un policier me répond :

– Nous nous fions à notre intuition (comme Hitler !), nous avons beaucoup de chance. Du reste, les Français sont si bêtes qu'ils cachent toujours les choses aux mêmes places !

Je savoure la réponse : de telles minutes valent la peine d'être vécues...

CHAPITRE 2

Rue des Saussaies

La voiture contourne l'Arc de Triomphe, descend les Champs-Élysées, entre dans un immeuble de la rue des Saussaies¹.

On nous fait attendre dans une pièce étroite dont l'unique fenêtre est garnie de barreaux. Peu après notre arrivée, une jeune femme est introduite près de nous. Puis c'est le tour d'un agent de police qui vient d'être arrêté pendant son service. Nous nous regardons sans oser nous parler.

La porte s'ouvre à nouveau devant un lot de détenus venant de Fresnes pour être interrogés. Premier contact avec des prisonniers. Ils nous mettent au courant :

– On vous fouillera à l'arrivée, ne gardez rien de compromettant sur vous.

– Une lime à ongles, un crayon sont utiles. Tâchez d'en glisser dans les ourlets de vos vêtements.

– Ne gardez ni couteau, ni ciseaux, ils vous les confisqueront.

Par contre, eux ne seront pas fouillés au retour de l'interrogatoire, et voici plusieurs mois qu'ils sont à Fresnes ; nous leur donnons des journaux, Jean tend son couteau de poche, son briquet, ses cigarettes.

On nous reconforte :

– L'esprit à Fresnes est très bon, on ne se voit pas, mais on s'entend ; on s'aide les uns les autres, on se soutient. Ne vous en faites pas.

Braves garçons ! Cela nous met tout de suite dans le ton ; on fera comme eux.

1. Un des sièges de la Gestapo à Paris.

Les heures passent... Jean a été emmené par deux policiers pour assister à la perquisition de son bureau, au Rond-Point des Champs-Élysées. Lorsqu'il revient, une heure plus tard, il me dit qu'ils n'ont rien trouvé, qu'il a pu dissimuler sous leur nez, entre deux feuilles de buvard de son sous-main, des papiers compromettants :

– On me reproche, me dit-il, d'avoir aidé un service d'espionnage belge à fournir des renseignements aux Anglais. C'est très ancien ; le service a été dissous depuis longtemps déjà. J'ai tout nié. Mais je me demande bien comment ils ont pu avoir notre adresse puisqu'alors nous n'habitions pas encore rue de la Pompe.

Jean ne sait pas que, par Maya, je suis entrée dans le nouveau service. Je réponds seulement, car ce n'est pas le moment de lui donner des explications : « Ils ne peuvent rien faire contre nous puisqu'ils n'ont pas de preuves. »

Midi est passé. Nous attendons toujours. Une heure, deux heures. Nous commençons à avoir sérieusement faim, nous n'avons rien pris depuis la petite tasse de café noir du matin. La dame dernière arrivée nous donne un morceau de chocolat et du sucre.

Les prisonniers de Fresnes ont apporté des vivres ; ils « cassent gaiement la croûte »... Ils bavardent :

– Moi, mon vieux, la première fois qu'ils m'ont interrogé, qu'est-ce qu'ils m'ont mis ! J'en ai été incapable de marcher pendant plusieurs jours. La seconde fois, ils m'ont encore rossé, puis ils m'ont offert du cognac et une cigarette ! La troisième fois, ils ont été corrects. Aujourd'hui, ça va encore aller ; je ne varie pas dans mes déclarations, ils veulent que je leur donne des noms ; comment pourrais-je me rappeler quelque chose avec tous les coups qu'ils m'ont foutus sur le crâne ! Faut être raisonnable, tout de même, des coups pareils, ça fait perdre la mémoire !

Il rit.

– Moi, dit un autre, plus ils cognent, plus je fais l'imbécile ; ils sont bien obligés de caler.

– C'est comme leur baignoire d'eau glacée, précise un troisième, faut pas avoir peur, ils vous retirent toujours avant qu'on soit complètement noyé ; alors il n'y a qu'à fermer les yeux et se laisser couler en retenant sa respiration, ils croient qu'on va claquer et ils vous retirent de la flotte !

– N'empêche qu'il y en a qu'ils oublient dans le jus !

– *Natürlich* ; on gagne pas à tous les coups !

Un à un, les détenus sont appelés. Ils reviennent tout heureux ; ça va ! on ne les a pas trop tabassés. Un d'eux montre en riant un beau crayon tout neuf qu'il a « piqué » sur la table du policier ! Un autre a raflé tous les mégots du cendrier.

Alors que la porte s'ouvre pour laisser passer un des détenus, j'aperçois dans le couloir l'avocat, M^e B., entre deux policiers. Mon Dieu ! ce que je craignais est arrivé : tout le service est pris ! Mon cœur se serre, j'ai dit à Michelle de téléphoner à M^e B. dès que nous serions partis. La Gestapo devait déjà être chez lui à ce moment-là. Si elle a dit son nom, nous ne pourrions plus rien nier et nos fils seront arrêtés aussi ! Cette menace m'obsèdera pendant de longs mois. Je n'ai appris ce qui s'était passé que bien plus tard : reconnaissant une voix allemande à l'autre bout du fil, ma fille avait doucement raccroché l'appareil.

Les interrogatoires des détenus sont finis. Jean puis moi sommes appelés à notre tour. Après une courte formalité pendant laquelle on nous demande simplement nos noms, âge, adresse, parenté, religion, on nous parque dans une sorte de corps de garde où une cinquantaine de malheureux sont déjà assis sur des bottes de paille pressée. Avant d'y entrer, je sais que je vais me trouver devant M^e B... Lui ne le sait pas, hélas ! Et je redoute qu'il ne trahisse de l'émotion en voyant que je suis aussi arrêtée, donc que tout le service est pris.

Un soldat nous pousse dans le local. M^e B., assis sur une botte de paille, sa valise entre les jambes, lève les yeux et me reconnaît ; il pâlit et se lève brusquement. Mon regard, avec indifférence, se pose sur lui, puis glisse de l'un à l'autre. Ce qui lui donne le temps de se ressaisir.

Deux policiers entrent en tirant par les bras un homme tuméfié, couvert de sang, qu'ils jettent par terre, dans un coin. Le malheureux sanglote, gémit : « Mon Dieu ! mon Dieu ! mon Dieu ! » Des larmes me montent aux yeux, et, pour la première fois, je ressens cette émotion que je connaîtrai si souvent par la suite : le cœur qui se rétrécit, les entrailles qui se tordent, les lèvres qui tremblent, une envie de tendre les bras, de consoler un être qui souffre à quelques pas de vous, alors que vous devez, aussi bien pour sa sauvegarde que pour la vôtre, garder un visage impassible...